

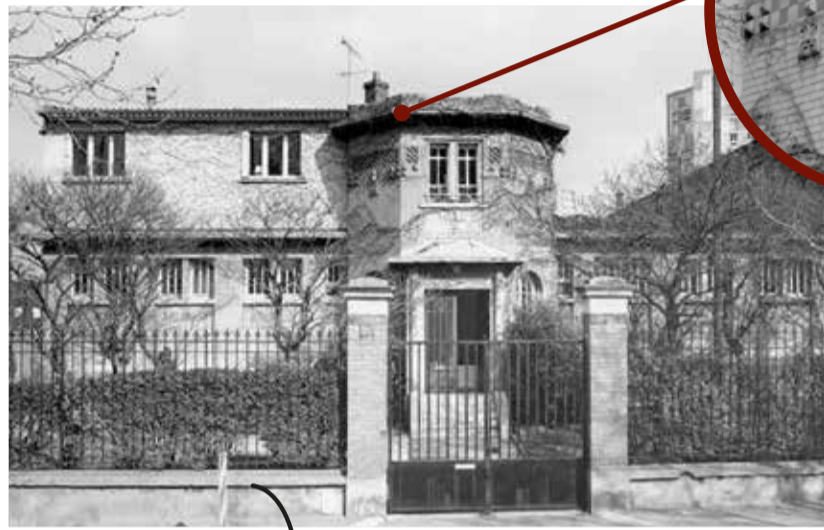
# Les bains-douches à Nanterre

**Sous l'influence du mouvement hygiéniste, qui défend l'idée que les bains-douches sont indispensables à la santé publique, trois établissements de ce type ont été construits à Nanterre au cours du XX<sup>e</sup> siècle.**

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre



**D**e nos jours, la plupart des logements disposent d'une salle de bains mais, en 1900, cet équipement est très rare. Dans le meilleur des cas, il existe un cabinet de toilette attenant à la chambre avec table, cuvette et seau. Toutefois, un courant en faveur de l'hygiène populaire est en plein développement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1873, on utilise des douches en milieu carcéral, puis dans des casernes. En 1893, le premier établissement de bains-douches à bon marché est inauguré à Bordeaux par un groupe d'éminentes personnalités du monde hygiéniste. Ces dernières défendent l'idée que les bains-douches sont indispensables à la santé publique, qu'ils sont viables pour toutes les communes, et rentables par rapport à leur coût de construction et de maintenance. Il faut attendre 1906 pour que la loi Strauss valide les bains-douches comme établissements d'utilité publique, ce qui leur permettra d'être subventionnés. Enfin, le ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, créé en 1920, encourage la construction de bains-douches.



Photos : SHN

## Aux Fontenelles

Si l'utilisation de ces bains-douches est pratique pour les habitants du centre, elle l'est moins pour ceux des autres quartiers plus éloignés. La municipalité envisage donc, en 1929, de fonder un nouvel établissement aux Fontenelles (actuel quartier du Parc). Dans ce quartier, où l'on pratiquait autrefois des activités agricoles et l'exploitation de carrières de pierre, chiffonniers, ferrailleurs, ouvriers, industriels et artisans ont trouvé des terres disponibles pour s'installer. La plupart des habitations ont peu de confort. Beaucoup de familles vont chercher l'eau à la borne-fontaine. Lorsque l'alimentation en eau existe, comme les frais de branchement coûtent cher, le robinet d'arrivée d'eau est souvent posé à l'extérieur de la maison et non sur l'évier de la cuisine. Les WC sont rares et les salles de bains inexistantes. Autant dire qu'un établissement de bains-douches rendra réellement service à la population. Pour obtenir une subvention, la municipalité fait appel à M. Lablanche, lui aussi architecte de l'Œuvre française d'hygiène. L'établissement est construit au n° 227 de l'avenue Georges-Clemenceau, à côté de l'école des Fontenelles et du bureau de poste. Il comprend 16 cabines de douche, cinq de bain, deux WC, un débarras, une salle d'attente et un appartement à l'étage. Son architecture est soignée : cabochons, carreaux vernissés et décors de briques disposées en nid d'abeille ornent la façade. Il est ouvert au public en 1931 et connaît une bonne fréquentation. Pour l'année 1937, 4 564 bains et 18 032 douches y ont été pris.

## Au Petit-Nanterre

Un autre quartier a grand besoin d'un établissement de bains-douches, celui du Petit-Nanterre. Là encore, les pavillons, baraques et habitats précaires, sans confort, construits bien souvent par l'habitant, se sont multipliés. En 1951, au n° 20 de la rue des Pâquerettes, est inauguré le troisième établissement de Nanterre, construit cette fois-ci par la régie

municipale, sous la direction de René Hue. Édifié en briques rouges, ce bâtiment tout en longueur, auquel on accède par une entrée centrale, est pourvu sous le toit d'une rangée bien caractéristique de petites fenêtres nécessaires à l'aération et à l'éclairage des cabines de douche et de bain. La modicité des prix d'entrée favorise une bonne fréquentation. En face des bains-douches, un dispensaire sera ouvert en 1954. Ces deux équipements municipaux participent à la prévention de la tuberculose, répandue dans les habitations insalubres.

La construction de nombreux logements HLM pourvus d'équipements sanitaires et la modernisation de l'habitat ancien ont entraîné la fermeture des établissements de bains-douches. Aujourd'hui, deux bâtiments subsistent : celui de la rue du Castel-Marly, qui accueille l'association Les Petits Frères des pauvres, et le Centre communautaire juif de Nanterre ; et celui des Pâquerettes, qui est devenu l'Espace jeunesse du quartier du Petit-Nanterre.



## Rue du Castel-Marly

En 1921, le conseil municipal décide de doter Nanterre d'un établissement de bains-douches car la population ne cesse de croître, passant de 14 140 habitants en 1901 à 27 042 en 1921. Dans le même temps, des entreprises industrielles et de nombreuses familles ouvrières se sont installées dans la commune. Le confort des habitations n'a guère changé depuis le début du siècle ; si les logements du centre sont alimentés en eau potable, les salles de bains demeurent encore assez rares. La ville veut implanter le bâtiment de bains-douches au n° 3 de la rue du Castel-Marly, sur une partie du jardin de l'école du même nom, et sur un terrain appartenant à M. Cognard. Elle obtient une subvention de l'État pour l'aider à financer un établissement de 16 cabines de douche. L'architecte Lablaude, de l'Œuvre française d'hygiène, conçoit un bâtiment comprenant une entrée centrale, surmontée du logement du gardien, et flanquée d'une aile de chaque côté pour les cabines de douches. Il est réalisé en briques beiges et rouges, ce qui permet de jouer sur les couleurs.

## Rue des Pâquerettes

